

L'action partenariale

« *Le projet artistique et culturel est conduit sous la responsabilité de l'enseignant qui peut s'associer les compétences de praticiens d'un art (artistes ou gens de métier) ou d'un domaine culturel (conservateurs, chercheurs, médiateurs)* » (Le plan pour les arts et la culture, juillet 2001.)

TRAVAILLER AVEC UN PARTENAIRE CULTUREL

■ Pour l'équipe enseignante

Utiliser les ressources artistiques et culturelles de proximité et s'informer de la programmation des différents lieux. Elaborer le projet en référence aux textes officiels, au projet d'école, de classe, des compétences de l'équipe enseignante.

Rechercher l'artiste qui correspond le mieux au projet de création.

Rencontrer l'artiste :

- afin de lui présenter les axes prioritaires du projet ;
- afin de l'informer du parcours artistique et culturel des élèves et de leurs acquis.

■ Pour l'intervenant

Informier l'équipe de ses compétences, de ses ressources, ses démarches et des modalités de son intervention.

■ Ensemble

Rechercher des objectifs communs et l'intérêt collectif.

Enoncer les résultats attendus.

Donner au projet sa forme définitive.

Mettre en place un dispositif d'évaluation.

Déterminer la production finale.

Définir les rôles respectifs.

Organiser l'échéancier sans omettre les temps de concertation.

PENDANT L'ACTION

■ Compétences de l'enseignant

Il acquiert personnellement une culture du domaine étudié pour travailler en étroite collaboration avec l'intervenant et provoquer un questionnement chez les élèves.

Il intègre le projet dans le projet global de la classe, du cycle et de l'école.

Il fait des liens avec d'autres domaines disciplinaires.

Il garantit le suivi du projet et accepte de s'engager dans une démarche artistique.

Il accueille de nouveaux comportements qui enrichissent son regard sur les enfants.

■ Compétences de l'intervenant

Il s'intègre au projet de la classe en adaptant sa pratique artistique au contexte scolaire.

Il présente ses œuvres et sa démarche artistique.

Il apporte des compétences spécifiques à son art.

Il sait s'adapter au groupe classe et tenir compte des besoins des élèves.

Il permet à l'enfant de s'inscrire dans une véritable démarche créative.

Il propose d'autres pistes d'exploitation à l'enseignant.

Il prend en compte les enjeux de l'école, les accueille tout en préservant son identité.

■ Compétences communes

Ils co-animent les séances, ils maîtrisent les stratégies d'organisation du projet.

Ils régulent le projet en fonction de son évolution, du comportement des élèves et l'évaluent régulièrement.

PLACE DE L'ELEVE

« Des regards évocateurs d'une dynamique d'accueil, de communication, de proposition, entre élèves, entre enfants, enseignants et artistes, des élèves vers les artistes et les œuvres.

Regards intérieurs.

Regards des élèves aux propositions des autres pour s'en imprégner, pour évaluer, pour prélever, pour porter l'élan commun.

Regards spécifiques de l'enseignant et de l'artiste vers les élèves pour proposer.

Regards complices vers mes élèves, regards de convergence, d'unisson vers leurs propositions, regards de concertation, qui accueillent, qui prélèvent, qui accompagnent, qui soutiennent et renforcent, qui exigent, qui évaluent.

Regards jubilatoires, intérieurs, toujours impliqués, vers les œuvres et les artistes. »

M. B. pour l'IFEDEM, Paris



Documents de référence :

- Le Plan pour les Arts et la Culture.

- Action partenariale « Musique à l'école » dans le cadre du Plan départemental de développement de la Musique – DDEC 35.

La trace

« L'éducation artistique et culturelle repose sur des ruptures, ruptures nécessaires que produisent les moments de sensibilisation et de réalisation : aussi est-il très important que tout projet laisse une trace, individuelle ou collective, sous des formes variées qui permettent de rendre compte des notions abordées, des expériences vécues, des recherches documentaires qui ont accompagné la démarche. La tenue d'un journal de bord permet à l'élève de fixer ces repères, d'assurer une continuité, de mesurer le cheminement de son apprentissage et de conserver sous une forme tangible son parcours. »

Cet extrait du Plan pour les arts et la culture à l'école nous invite à vous faire quelques propositions destinées à répondre aux exigences de ces textes officiels.

Elles vous permettront d'aider les élèves à garder des traces des diverses rencontres avec les arts et la culture.

Ces traces individuelles doivent témoigner d'une expérience personnelle : la phrase de verbalisation paraît donc incontournable et fondamentale pour développer la sensibilité et l'esprit critique.

D'autre part, les traces collectives sont indispensables pour constituer le parcours artistique et culturel et assurer le suivi d'une classe à l'autre, d'une école à une autre et de l'école au collège.

Pour être un témoignage vivant de ce parcours évolutif et personnel, cette mémoire prendra des formes variées : classeurs, livres, boîtes, journaux, mallettes, valises, cartons à dessin, carnets...

